

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'EQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HABITAT

Secrétariat Général

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement : 24 avril 2020
Appel à manifestation d'intérêt : N° 5/ CONTROLE/ TRAVAUX /TRIOMPHAL/ 2020
Nom du projet : Contrôle des travaux de réhabilitation du Boulevard Triomphal
Source de financement : Budget de l'Etat

1. OBJET

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, le Ministère des Transports, de l'Equipelement des Infrastructures et de l'Habitat se propose d'arrêter une liste restreinte de bureaux d'études pouvant l'accompagner dans le suivi, la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation du Boulevard Triomphal.

2. PARTICIPATION

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux Bureaux de Contrôle qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

3. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les candidats doivent justifier de leurs capacités juridiques, techniques et financières, à exécuter les prestations objet de la présente consultation.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêt, transmis en cinq (5) exemplaires, dont un (1) original et quatre (4) copies, doivent comprendre les éléments suivants :

- une déclaration de manifestation d'intérêt, signée du représentant du cabinet faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués ;
- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal du cabinet, l'agrément de commerce ou le registre de commerce ;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du cabinet et datant de moins de quatre (4) mois ;
- une attestation d'imposition prouvant que le cabinet est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2019 ou une attestation de situation fiscale en cours de validité (pour les cabinets nationaux);
- une attestation CNSS du troisième trimestre 2019 ;
- la liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, leurs CV et une copie des diplômes;
- les références générales et spécifiques du cabinet dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt.

Les candidats peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre eux. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

5. CRITERES DE PRESELECTION

Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- le bureau de contrôle doit justifier d'une expérience de plus de dix (10) ans dans les domaines de supervision, de contrôle technique et financier de travaux;
- la qualification et l'expérience du personnel clé;
- le soumissionnaire doit prouver qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années ;
- le bureau de contrôle ne doit pas avoir de litige en cours avec l'Administration qui lui soit imputable.

6. DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, et portant expressément la mention "Manifestation d'intérêt pour le contrôle des travaux de réhabilitation du Boulevard Triomphal" doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 15 mai 2020 à 12 h 00.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des cabinets le 15 mai à 13 h 00.

Pour toutes informations complémentaires prière de contacter le Secrétariat Général à l'adresse ci-dessous.

Ministère des Transport, de l'Equipelement,
des Infrastructures et de l'Habitat

Secrétariat Général
BP 512 Libreville, SG202027@yahoo.com
2ème étage immeuble ALU SUISSE

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Le Secrétaire Général du Ministère des
Transports, de l'Equipelement, des
Infrastructures et de l'Habitat,

Eugène Pénafort MINTSA OYAME

Jean-Félix N'NEME MVE

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'EQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HABITAT

Secrétariat Général

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement : 24 avril 2020
Appel à manifestation d'intérêt : N° 5/ CONTROLE/ TRAVAUX / PASSERELLES/ 2020
Nom du projet : Contrôle des travaux de construction de deux passerelles à Libreville
Source de financement : Budget de l'Etat

1. OBJET

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, le Ministère des Transports, de l'Equipelement des Infrastructures et de l'Habitat se propose d'arrêter une liste restreinte de bureaux d'études pouvant l'accompagner dans le suivi, la surveillance et la vérification des travaux de construction de deux (2) passerelles au Lycée Léon MBA et au Lycée Paul INDJENDJET GONDJOUT.

2. PARTICIPATION

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux Bureaux de Contrôle qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

3. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les candidats doivent justifier de leurs capacités juridiques, techniques et financières, à exécuter les prestations objet de la présente consultation.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêt, transmis en cinq (5) exemplaires, dont un (1) original et quatre (4) copies, doivent comprendre les éléments suivants :

- une déclaration de manifestation d'intérêt, signée du représentant du cabinet faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués ;
- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal du cabinet, l'agrément de commerce ou le registre de commerce ;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du cabinet et datant de moins de quatre (4) mois ;
- une attestation d'imposition prouvant que le cabinet est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2019 ou une attestation de situation fiscale en cours de validité (pour les cabinets nationaux);
- une attestation CNSS du troisième trimestre 2019 ;
- la liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, leurs CV et une copie des diplômes;
- les références générales et spécifiques du cabinet dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt.

Les candidats peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre eux. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

5. CRITERES DE PRESELECTION

Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- le bureau de contrôle doit justifier d'une expérience de plus de dix (10) ans dans les domaines de supervision, de contrôle technique et financier de travaux;
- la qualification et l'expérience du personnel clé;
- le soumissionnaire doit prouver qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années ;
- le bureau de contrôle ne doit pas avoir de litige en cours avec l'Administration qui lui soit imputable.

6. DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, et portant expressément la mention "Manifestation d'intérêt pour le contrôle des travaux de construction de trois passerelles à Libreville" doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 15 mai à 12 h 00.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des cabinets le 15 mai à 13 h 00.

Pour toutes informations complémentaires prière de contacter le Secrétariat Général à l'adresse ci-dessous.

Ministère des Transport, de l'Equipelement,
des Infrastructures et de l'Habitat

Secrétariat Général
BP 512 Libreville, SG202027@yahoo.com
2ème étage immeuble ALU SUISSE

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Le Secrétaire Général du Ministère des
Transports, de l'Equipelement, des
Infrastructures et de l'Habitat,

Eugène Pénafort MINTSA OYAME

Jean-Félix N'NEME MVE